

Spécial
12 pages dont
4 gratuites

de
l'importance
d'avoir un
bon appareil
photo
pages **6 et 7**

les
Tortues
Ninja
page **4**

Frédo
sort les
muscles
page **5**

problèmes
de sommeil ?
La CGT
vous donne
le truc
ultime
page **11**

Victoire est
son nom
mais elle
s'appelle
Sophie
page **12**



si vous lisez les 12 pages vous gagnez
une conscience syndicale et un Nuts

l'édito

« La vie n'est pas simple, elle est dure et cruelle. C'est pour ça qu'il faut choisir ses amis comme si vous deviez partir en guerre ensemble. »

*Abe Weinberg,
The Marvelous Miss Maisel*

Rassemblement

**Alors que la crise sociale et économique s'intensifie,
Alors que le Gouvernement vient de passer
en force sa « réforme » des retraites,
L'heure est au rassemblement !**

Partout en France, les mobilisations et les blocages se multiplient et s'amplifient mais le gouvernement continue de s'enliser et de mépriser les milliers de travailleurs, retraités, étudiants... qui défilent dans les rues pour exprimer leur mécontentement et leur ras le bol. A la MEL aussi on pratique les mêmes méthodes de mépris vis-à-vis des agents lorsqu'il s'agit des « négociations » sur le RIFSEEP. Promises par le VP Mathon lors d'un Comité Technique mi-2022, voilà que les organisations syndicales se sont vues expliquer qu'aucun budget supplémentaire ne serait alloué à la revalorisation du RIFSEEP et qu'en plus ces « négociations » se feront dans des bilatérales, bien loin de ce qui est prévu dans le cadre réglementaire. Sur ce point la CGT est ferme, il n'y aura aucune négociation de bout de ficelle sur un coin de bureau alors même que les RIFSEEP de certains, nouvellement recrutés, ont été augmentés à plus de 3500 €. Les agents de la MEL méritent un peu de considération d'autant plus dans le contexte actuel d'inflation et de gel du point d'indice. Sur ce point, nous espérons qu'aucune des OS ne se laissera duper et que l'intersyndicale actuellement en place contre la réforme des retraites sera de nouveau être unie sur ce sujet.

Au beau milieu de cette crise, la CGT a elle aussi vécu un épisode important de son histoire.

En effet, le 53^e Congrès confédéral réuni du 27 au 31 mars 2022 à Clermont-Ferrand a élu à sa tête Sophie BINET. Au-delà d'être la 1^{ère} femme Secrétaire Générale de notre organisation, Sophie incarne une CGT forte et unie autour d'exigences de rupture écologique et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle a aussi la volonté de maintenir et amplifier le rapport de force en intensifiant les mobilisations face à un gouvernement qui reste sourd.

La CGT continuera de porter haut et fort la voix des travailleurs, retraités, étudiants... agents de la MEL dans chacune des mobilisations et des instances dans lesquelles elle siège afin de faire valoir nos droits et nos revendications.

El pueblo unido jamás será vencido !



Julie Kaneche



Appel à contributions

Vous voulez nous parler des dangers des gaz lacrymogènes ? Vous avez reçu votre première LBD dans la tronche et vous vous demandez si vous devez commencer une collection ? Vous voulez morigéner le gouvernement ?...

**Ce journal est le vôtre,
contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !**

Thierry Duel

l'agenda

> 13 avril : Journée de mobilisation contre la réforme des retraites

> 1^{er} mai : Fête des travailleurs

> 10 mai : Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition

> 23 mai : Formation spécialisée (ex CHSCT)

Le « trimestre anti-inflation », la fausse bonne idée ?

Malheureusement, la recette qui est proposée est encore plus mauvaise (que le panier anti-inflation finalement abandonné par le gouvernement, ndlr) puisqu'en fait, ce qui a été présenté par Bruno Le Maire, ce sont tout simplement des engagements absolument volontaires, librement consentis par les différentes enseignes de la grande distribution.

Finalement, chaque enseigne pourra faire le panier anti-inflation qu'elle voudra. En effet, le gouvernement avait d'abord émis l'idée de lancer un panier anti-inflation sur une sélection de produits, commune à toutes les enseignes. Il aurait permis aux consommateurs de comparer les prix entre enseignes. Or, avec ce trimestre anti-inflation, ce sont principalement les marques distributeurs qui appartiennent aux enseignes qui seront concernées par le dispositif (Marque Repère, Marque U etc...) : par conséquent, chaque enseigne pourra faire baisser les prix des produits de son choix et éviter que les consommateurs comparent ! Pour une baisse

réelle et généralisée des prix de plusieurs milliers de produits, notre Ministre des Finances aurait pu, par exemple, mettre fin à la marge minimale garantie de 10 % accordée aux distributeurs ou abaisser la TVA sur les produits de première nécessité. Mais pour cela, il fallait s'attaquer aux Riches et là, c'est une autre histoire !

Pour la CGT Mel, c'est une politique de blocage des prix pour les produits essentiels et pour les loyers ainsi qu'une augmentation générale des salaires et pensions qu'il faut avoir le courage de mettre en place.

Papi Daniel



Le compte-rendu de la CAP

Une Déclaration préalable a été lue en ouverture de la CAP par la CGT.

Elle rappelle sa condamnation de la loi de transformation de la fonction publique qui, en supprimant les prérogatives des CAP, ne fera qu'aggraver les inégalités salariales entre les femmes et les hommes et les pratiques discriminatoires.

Comme nous le craignons, avec cette nouvelle mouture, force est de constater que la CAP est vidée de toute prérogatives. Malgré cela, nos élus se sont battus bec et ongle pour que chaque agent promouvable puisse obtenir une reconnaissance de son investissement. Bravo à ceux qui ont été promus ! Quant

à vous autres, vous pouvez compter sur vos élus à la CGT pour continuer à vous défendre !

Eric Lainé, élu CAP C

Victoire !

Si vous avez suivi les péripéties de notre camarade Vincent Macé (voir article du CGT infos de décembre dernier), nous sommes fiers de vous annoncer un heureux dénouement ! En effet, Vincent a finalement été pris sur le poste de chargé de mission participation citoyenne sur lequel il avait postulé. Pour rappel, il avait été pris sur ce poste en novembre dernier, ce qui lui avait été confirmé par la chargée de recrutement, le chef de service et le directeur. Mais une intervention de la DRH, l'a remis en concurrence

avec les candidats externes pourtant évincés, sans aucune raison valable. Suite à l'intervention immédiate et très ferme de la CGT, auprès notamment du DGS, il a fini par être confirmé sur son poste : C'est donc également une petite victoire pour la CGT ! On peut espérer que le cas de Vincent serve d'exemple et que ce genre de discrimination syndicale cesse définitivement à la MEL. Nous restons, en tout cas, vigilants !

la CGT MEL



Mais qu'avaient-ils inspiré ?

Vous avez peut-être lu le « Mel et nous- Notre inspiration » arrivé le 15 mars dernier dans votre boîte mail. Nous y apprenons que nos collègues de la direction Recherche et Développement (R&D pour les intimes) ont trouvé une idée géniale : remplacer les statues de Paris « rendant hommage aux moments forts de l'Histoire française » par ...des « figures de la pop culture » comme des statues des Tortues Ninja, de Dark Vador et autres super-héros américains en collants moulants... L'idée pourrait prêter à sourire si elle ne révélait pas en creux une soumission naïve à l'impérialisme culturel américain. Tout d'abord, ces « figures de la pop culture » ne correspondent pas à la culture populaire de tous. Il s'agit là de références qui parleront davantage aux trentenaires et quarantenaires qu'aux autres : Où sont les statues d'Astérix, Tintin ou Gaston Lagaffe, pourtant figures de la « pop culture » française (et belge !), voire internationale ? Nous pouvons apprécier certaines de ces références - on n'est pas sectaire à la CGT- et on aime aussi se divertir ! Mais de là, à leur rendre hommage en leur érigeant des statues... faut pas déconner ! Ne subit-on pas assez la production industrielle de cochonneries filmiques Marvel insipides et qui se ressemblent toutes, à l'affiche de nos cinémas ? N'entend-on pas parler à longueur de journée, de séries Netflix (vous n'êtes pas obligés de vous abonner),

pourtant vite vues, vite oubliées ? Ne devrait-on pas mettre en avant une autre forme de culture plus riche,

Zola ou Camille Claudel ? On vous laisse juge ! Il est en tout cas assez ridicule qu'une



Plutôt que de délirer sur les statues, il vaut mieux avec la CGT défendre le statut !

plus diversifiée, française mais aussi internationale, plutôt que les produits industriels de l'usine à propagande qu'est Hollywood (même si, on est d'accord, il y a aussi de bonnes séries et de bons films américains) ? Et nos statues ne devraient-elles pas rendre hommage à « nos héroïnes et nos héros » ? À nos Marie Curie, Jean Jaurès, Louise Michel, Émile

administration française comme la MEL se fasse le relais d'idées aussi stupides. Ça n'est pas son rôle. Il serait peut-être temps « d'inspirer » autre chose, chers collègues !

Pépé Roquet

Comité social territorial du 4 avril carton rouge à **Thierry Rolland**

Fin Monsieur Gentil :/

A l'ouverture du CST, le Secrétaire général de la CGT MEL, a fait une intervention* musclée : dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites, nous avons en effet fustigé les élu-e-s politiques issus de groupes ou partis politiques qui soutiennent ouvertement la réforme Macron. Mais aussi ceux qui se taisent, ceux qui laissent faire et qui sont complices. C'est d'une façon plus générale le déni de démocratie que nous avons dénoncé et ceux qui s'en accommodent. Car à la Mel, on ne s'embarrasse pas beaucoup du respect de la loi, quand la CGT et la FSU invoquent le décret du 7 février 2021 qui oblige l'employeur à ouvrir des négociations sur le RIFSEEP. Nous avons déposé un recours contre la Mel qui a illégalement balayé ses obligations d'un revers de bras. Alors, connaissez-vous Thierry Rolland, qui a pris la balle au rebond ? Il s'agit du maire de Willems, soutien indéfectible du Président Castelain, candidat aux 2% aux dernières législatives et surtout condamné à 3000 euros par le Conseil d'Etat pour avoir piétiné le droit des élus d'opposition dans sa commune (lire la Voix du Nord du 19 avril 2022 **).

Un grand démocrate du groupe MPC, donc cet homme-là ! Alors quand il s'est dit « insulté » par les propos de notre organisation « passiste » et qu'il a demandé des excuses au Secrétaire général, sous peine de quitter l'assemblée, rarement de mémoire d'élue du personnel nous avons autant ri ! Si la modernité c'est la retraite à 64 ans, alors oui ! « Tout à fait Thierry » nous sommes nostalgiques du Conseil national de la Résistance, et d'Ambroise CROIZAT. Mais surtout, donner des leçons de démocratie à la CGT quand on a un tel pedigree, qu'on arrive en retard, qu'on coupe la parole à vos représentants syndicaux, et qu'on quitte la séance après

avoir vociféré relève au minimum de l'inconscience, sinon de la provocation ! C'est en tout cas un honneur pour nous de se faire invectiver. Et une piètre conception qu'on a de son mandat dans la 3e métropole de France. Avec un président Castelain qui refuse de nous rencontrer, et ses représentants dans

de la start up nation inventées par Hollande et livrées par Macron, fausse réponse à la disparition des services publics locaux sacrifiés par des années de politiques néo-libérales. A l'occasion de la présentation du rapport annuel du référent laïcité, la CGT a constaté le manque d'ambition de la MEL sur la laïcité avec une formation pour les agents de seulement 3 heures ne permettant pas d'appréhender la complexité du sujet ou encore l'organisation de la journée de la laïcité à minima en 2022. Nous avons demandé à être associés à l'organisation de la prochaine journée. Enfin, nous nous sommes entendus avec les VP Mathon et les Directeurs présents sur le manque de considération dont souffrent les agents du service entretien lors de la présentation de la réorganisation de la Direction Achat et logistique. Il est néanmoins regrettable que cette avalanche d'empathie pour les agents ne se traduise pas par une augmentation des rémunérations ... La CGT a fourni une étude très précise sur leurs charges de travail dans les principaux sites de la MEL (UT, siège, Euralliance) dans la perspective d'une rencontre à venir le 11 avril avec la DGA pour lui faire part de nos inquiétudes sur la situation de nos collègues.



Fred « Jean-Mimi » Parisot

*retrouvez notre intervention sur <https://www.cgt-mel.fr/wp-content/uploads/2023/04/INTERVENTION-liminaire-cst-4-avril-2023.pdf>

**En mai 2020, Le maire, Thierry Rolland (divers droite), a en effet décidé de mettre fin à l'espace réservé aux élus n'appartenant pas à sa majorité dans le bulletin municipal mensuel, Willems infos

les instances qui tournent les talons dès qu'on ouvre des sujets de fond, ça en dit long sur le sens politique de la majorité métropolitaine ! En tout cas, il gagne à être connu et nous transmettrons aux élu-e-s de Willems notre intervention et notre CGT Infos. On connaissait les frasques de son regretté homonyme commentateur légendaire de Foot, et bien le nôtre de Thierry Rolland est tout aussi drôle. Le reste du CST a permis en outre de débattre de l'organisation territoriale des services publics avec la pérennisation de la délégation d'Armentières. Occasion pour la CGT de rappeler son opposition farouche aux maisons France Service

le gouvernement fournit l'huile

L'étincelle...

♪ Allumeeeeeez le feuuuuuuuu ♪

Depuis des semaines, jeunes, salariés, retraités se mobilisent contre une réforme injuste et injustifiée.

Alors que M. Macron et Mme Borne comptaient sur le défaitisme et la résignation, leurs méthodes brutales n'ont fait que renforcer l'indignation et la détermination.... Car au-delà de la question de la retraite, les manifestants disent aussi dans la rue :

- > Leur ras-le-bol de la vie chère, des fins de mois difficiles
- > Leur exigence de la hausse des retraites et des salaires
- > Leur indignation devant la casse des services publics : hôpitaux, écoles ...

Un ras-le-bol profond

Cela s'exprime bien dans un des mots d'ordre de nos manifestations : « Assez d'cadeaux pour la France d'en haut ! Assez d'coups bas contre la France d'en bas ! »

C'est la remise en cause d'une société inégale et injuste où une minorité fait des profits faramineux sur le dos d'une population qui en souffre toujours plus.

>> Des prix qui s'envolent, alors que les patrons de Total et des sociétés d'autoroute ne savent plus que faire de leurs profits !

>> Des milliards de dividendes pour le CAC40 et des salaires qui restent à la traîne.

>> Des milliards d'exonérations de cotisations pour les grands groupes et pas

d'argent pour les retraites.

>> Des milliards pour augmenter le budget militaire et pas de moyens pour les hôpitaux
Alors oui ! les manifestants portent l'espoir de millions de jeunes, de salar de retraités qui veulent voir les chose: changer.

Alors oui ! La mobilisation actuelle, joyeuse, unitaire, redonne le goût de l'action collective et de la lutte.

Alors oui ! de toute l'Europe, les regards se tournent vers cette France qui résiste montrant l'exemple aux peuples des autres pays.

Macron peut bien jouer les gros bras, réprimer, manœuvrer, tergiverser... Tô ou tard, il devra céder ou être balayé.



on peut bien amener les allumettes :)

La Caisse

La CGT a créé une caisse en solidarité aux grévistes mobilisés pour gagner une réforme des retraites plus juste et plus solidaire.

A présent vous pouvez souscrire en ligne. L'engagement dans la lutte de nombreux secteurs professionnels donne confiance et espoir pour gagner l'abandon de ce projet de réforme du système de retraite.

Nombreux sont ceux qui souhaitent apporter leur soutien, leurs encouragements aux salariés en lutte en contribuant financièrement.

Pour contribuer à la solidarité financière :

- > **En ligne** en cliquant sur Solidarité Grévistes
 - > **Par chèque** : à l'ordre de « Solidarité CGT Mobilisation » adressé à : « Confédération Générale du Travail Service Comptabilité », 263 rue de Paris, 93100 Montreuil.
- Pour que vive la grève ! jusqu'au retrait !

> <http://www.leetchi.com/c/solidarite-cgt-mobilisation>



Notre secrétaire général à nous et La Secrétaire Générale de toute la CGT, Sophie Binet.



Intervention de la CGT lors de la formation spécialisée

(ex CHSCT) : « Madame Borne s'est sans doute inspirée, en utilisant le 49.3, des méthodes de nos dirigeants locaux. »

Aujourd'hui se tient la première réunion de la nouvelle mouture des instances représentatives du personnel issues de la loi dite de Transformation de la Fonction publique, ou loi Dussopt.

Ce même Dussopt, hier porte-drapeau de la plus grande attaque contre les fonctionnaires, liquidateur des conquits du Conseil

National de la Résistance qu'on retrouve aujourd'hui, comme une promotion, porteur de la contre-réforme des Retraite.

On espère que l'épreuve du lancer de mensonges et de mépris des Jeux Olympiques aura lieu à Lille, on verra M. Dussopt obtenir une médaille d'or pour notre équipe.

Notre syndicat avait proposé plusieurs

compléments à l'ordre du jour de cette réunion plénière.

Vous avez refusé de mettre ces points à l'ordre du jour, vous continuez avec les mêmes méthodes du mandat précédent. On écoute mais on n'entend pas. C'est « cause toujours, je ferai ce que je voudrai ». Le 49.3 sauce métropolitaine. Madame Borne s'est sans doute inspirée, hier à l'assemblée Nationale, de vos méthodes.

Aujourd'hui, dans les sujets prévus à l'ordre du jour, un objectif de labélisation « bien-être au travail » est proposé pour 2023. Quel cynisme !

Le rapport Technologia présenté en 2022 souligne que 52% des agents considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis trois ans. Le bien-être, sans doute...

Près d'un agent sur trois trouve ses conditions mauvaises ou très mauvaises. C'est 8 points de plus qu'en 2019 ! Le bien-être, sans doute...

qui condamne les agents, seniors ou non, à travailler deux ans de plus.

Et un point important a été oublié dans ce bilan : la suppression inique des jours d'ancienneté.

Le bien-être, sans doute...

Les secours d'urgence octroyés aux agents en difficulté financière ont été multipliés par 4.

Le bien-être, sans doute...

Le pouvoir d'achat des agents qui se dégrade fortement. Évidemment d'abord par le gel du point d'indice mais également de votre part en refusant une revalorisation du RIFSEEP pour toutes et tous avec une attention particulière vers celles et ceux aux traitements les plus faibles. Le bien-être, sans doute... Loin de nous l'idée de minimiser les points à l'ordre du jour et nous tenons à saluer le travail de nos collègues sur les sujets traités.

Mais nous ne voulons plus cautionner ces réunions qui ressemblent de plus en plus à des chambres d'enregistrement.

Vous multipliez les réunions tous azimuts et proposez, sur des sujets qui, pourtant relèvent du cadre collectif, des « bilatérales ». La ficelle

est connue et ancienne ! il s'agit d'isoler, de diviser et surtout de régner. Il s'agit sans nul doute également de dépasser votre score de 69 réunions par an d'un monologue social pour aller chercher de nouvelles labellisations au service d'une politique de communication.

Face au déni démocratique de Mme Borne, MM Macron et Dussopt, la CGT a une priorité : le retrait de la réforme gouvernementale !

La CGT ne participera pas à ce simulacre de dialogue social.

Thierry Duel



Une trentaine de signalements et alertes RPS...

Le bien-être, sans doute...

Un plan senior est mis en place, avec un bilan qui est loin d'être positif sur la situation de ces agents.

Notons d'ailleurs que ce plan senior propose un plan « Marche ». Nous nous satisfaisons de ce point directement inspiré, nous n'en doutons pas, par ce que nous avons mis en place depuis le début de cette année avec nos camarades de l'intersyndicale. N'hésitez pas à vous joindre à nous, notre itinéraire préférentiel se situe entre la porte de Paris et République pour combattre la réforme scélérate Macron-Borne

6^e rapport du G.I.E.C.

L'analyse du secteur environnement de la CGT.

Le 20 mars, la synthèse compilant les travaux des trois groupes de travail du GIEC, dans le cadre de son 6e rapport, a été rendue publique.

Sans surprise, celui-ci alerte encore et toujours sur la nécessité absolue de changer de direction de toute urgence, que ce soit au niveau mondial ou national, tout en martelant, si c'était encore nécessaire, qu'il était « incontestable que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, les océans et les terres ». Ainsi, les experts indiquent que le réchauffement planétaire atteindra probablement 1,5°C entre 2030 et 2035. Cette synthèse appuie d'ailleurs sur le fait que la réduction massive des inégalités sociales est une des clés majeures et doit être une priorité de l'atténuation du réchauffement climatique.

Les solutions, techniquement viables, existent déjà pour réduire les émissions de tous les secteurs d'au moins 50% d'ici 2030 et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale est indispensable pour réussir la bifurcation. Il faut cependant garder à l'esprit que notre réponse au changement climatique ne peut pas uniquement reposer sur l'innovation technologique. D'ailleurs, si de nombreuses options d'atténuations ont des co-bénéfices environnementaux importants (ex. : l'amélioration significative de la qualité de l'air), certaines d'entre elles peuvent avoir des impacts environnementaux négatifs lorsque qu'elles sont appliquées à grande échelle et sans être suffisamment encadrées (comme les bioénergies et la fabrication des batteries). Une politique ambitieuse de rénovation

énergétique des bâtiments permettrait au secteur résidentiel/tertiaire d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. De même, des restructurations urbaines profondes couplées à des politiques coordonnées sur les logements auraient un impact significatif sur le secteur des transports, notamment en réduisant de manière importante la longueur des trajets domicile-travail. Enfin (et c'est une nouveauté), le GIEC note la nécessité absolue de lutter contre les inégalités et la surconsommation de services qui amène à « un certain prestige social ».

Pour aller plus loin Mémo DHD n°3 : Note sur la synthèse du 6ème rapport du GIEC | Analyses et Propositions (cgt.fr)

la CGT Mel

La page du Cadre

Attention à la propagande managériale !

Plus forte que Macron et son ministre de l'Éducation nationale qui prétendent recruter les profs par job dating et les former en 5 jours, qui dit mieux ? Devinez...

Vous avez gagné, c'est bien la MEL : elle ambitionne de former les fonctionnaires en 5 modules en ligne !

Bienvenue dans la propagande start-up nation. Sous couvert de formation à une culture territoriale, la MEL développe en réalité une véritable culture d'entreprise. Rappelons que la formation des cadres de la Fonction publique territoriale est attaquée depuis plusieurs mandats par la remise en cause du 1% du CNFPT, mais surtout par la réforme de la FIA. Outre le fait que cette formation à la culture managériale MEL se fasse en ligne et non en présentiel, ce qui nous interroge, c'est qu'il y a une distinction entre la formation pour les agents, et celles à destination des « managers ». Y aurait-il une culture territoriale réservée aux « managers » ? Visiblement oui, et ce simple caractère restrictif en dit long sur l'objectif à peine caché. Relayer les préceptes du new public management, faire de cette formation un critère de sélection, voir un label, c'est-à-dire, contribuer à assoir un système de valeurs au profit de l'idéologie de l'employeur, et faire naître un sentiment d'appartenance, de caste donc. L'attestation délivrée à l'issue de cette formation n'a aucune autre valeur que de valider l'apprenti manager à un groupe

de pairs ! il ne s'agit ni d'un diplôme, ni d'un concours ouvrant droit à figurer sur liste d'aptitude mais d'une culture d'entreprise copyright Castelain ! Au contraire, la CGT et son UFICT, portent une tout autre conception de la formation des cadres. Nous venons d'ailleurs de déposer nos contributions au projet d'Établissement de l'INET, l'école de la haute fonction publique territoriale. Il s'agit de garantir une réponse aux besoins spécifiques des cadres territoriaux pour piloter des politiques publiques d'intérêt général. Par exemple :

Recrutement et indépendance des formateurs

Il s'agit de former des cadres qui mettent en œuvre des politiques publiques. Le recours à des consultants, des lobbys ou associations corporatistes doit être proscrit.

Développer les stages en collectivités

Il s'agit de s'assurer que, dans le parcours de formation, des stages en collectivités avec des élus à tendances politiques et des projets d'administration différents soient réalisés pour permettre l'ouverture sur toute la diversité des politiques publiques locales.

Formation



professionnelle et syndicalisme

Le syndicalisme participe de la cohésion des personnels, de l'expression de l'intérêt général et de la qualité du service public. Il s'agit d'intégrer, dans le parcours de l'élève, des contenus concernant la connaissance du syndicalisme, son histoire, le droit syndical (par exemple : cycle RH)

Sortir du new public management

La CGT propose que les élèves réfléchissent à d'autres modèles de gestion dans le cadre du développement des services publics. Enfin, notre congrès CGT MEL, réuni le 9 février dernier a confirmé l'organisation d'une formation syndicale « les cadres dans la CGT pourquoi - comment ? ». À suivre donc pour une culture territoriale alternative !

Frédéric Parisot

le critique éterné présente :

La syndicaliste

film de 2022, film basé sur des faits réels, une histoire vraie (un scandale d'état potentiel)

Film dramatique, comme certains drames que peuvent connaître des agents à la MEL.

Une histoire difficile à admettre, tellement violente et pourtant vraie.

Cette histoire s'est passée en France (chez nous !!!)

Maureen est déléguée syndicale chez AREVA, lanceuse d'alerte, elle tente de dénoncer un secret d'état. Elle travaille sur un dossier sensible : des négociations secrètes entre grosses industries dans le secteur du nucléaire- ah oui ici on va vous préciser ici qu'il s'agit d'EDF, vous connaissez ? - EDF tente de décrocher des contrats avec la Chine et ainsi devenir le numéro 1 du nucléaire Devenir numéro 1 c'est bien... c'est même super pour le pays...moi je dis allez-y GOOOOOO - Jusqu'où

peut être prête à aller une administration pour décrocher des contrats ? ...Ah oui m..., j'ai oublié de préciser qu'il y a 50 000 emplois détruits... MAUREEN se bat pour faire éclater un scandale et défendre des emplois face à un comité de direction roubardes (tient « directions roubardes » ??? euh, on connaît ça ? On la prévient tout de suite que c'est mieux pour elle de renoncer, car elle va se prendre des coups. Ella va s'attaquer à des hauts de l'administration, elle va jouer dans la cour des grands, elle va subir beaucoup de pression du politique. Mais alors ? pourquoi continue-t-elle ?, l'administration l'a quand même prévenue... et elle pourrait même avoir une promotion si elle se taisait (Où est ce que j'ai déjà vu des carriéristes ??? pas très loin je pense). Elle défend, car elle y croit, au respect du droit du travail. Il y a 50 000 emplois à défendre. ... Mais voilà, Maureen par son opposition dérange les grands, son combat dérange, notamment dans les grandes sphères.

Comment fait-on quand

on est seule ? on essaye de se faire entendre auprès de nos politiques (la bonne blague !!) ?

Heureusement ses proches, sa famille sont là pour la croire et la soutenir.... Elle ne veut pas arrêter son combat, ça devient une obsession. Elle n'est pas la seule à en

souffrir, sa famille en souffre également. Un soir chez elle, en 2012, elle se fait agresser, violer. Y a-t-il un lien avec son combat ? ce n'est pas possible, autant de violence pour un combat syndical ? Est-elle victime ? Aucune preuve. On la soupçonne d'avoir fait une mise en scène (un crime imaginaire). C'est elle qui le



dit ? Faut-il la croire ? L'administration irait-elle jusque-là ?? Comment se faire entendre ? comment le prouver ? Une agression sans agresseur ??? Heureusement ses proches, sa famille sont là pour la croire. Elle n'abandonnera pas !

Sauf que c'est de plus en plus difficile, sa famille en souffre également, son combat l'obsède de plus en plus, elle se bat maintenant pour elle, pour que la vérité sur son agression éclate au grand jour. ...les menaces et les intimidations continuent. Et voilà que ses proches la lâchent - ils souffrent eux aussi- mais surtout ne savent plus comment faire pour l'aider... son combat l'obsède... bon allez... ces personnes-là on les place ailleurs, sur un autre poste avec une étiquette sur le dos, et traîne une image suspecte avec elle (elles sont difficiles à manager)

Mais non ça ne s'arrêtera pas. Maureen veut être écoutée, entendue, mais tout le monde la lâche... (Que c'est dur un combat pour le droit et le respect du travail) après autant de temps et de souffrance, pourquoi ne pas abandonner ? Elle est même condamnée en première instance. C'est terrible quand même, autant abandonner et passer à être chose, elle a payé assez cher son combat. L'administration est trop forte, elle va se faire détruire. On l'avait prévenue.

Son acharnement va enfin payer : une porte qui s'ouvre : une député LFI réclame l'ouverture d'une commission d'enquête. C'est une victoire pour Maureen. Elle sera reconnue victime 6 ans après, en 2018. Faut reconnaître que se battre contre les pouvoirs en place fait mal.

Ah au fait, juste comme ça, pendant que j'y pense : il existerait un cas similaire dans le groupe VEOLIA, en 2006, là c'est l'épouse d'un ex cadre qui raconte avoir subi les mêmes sévices - bien sûr

et heureusement pour VEOLIA, une enquête faite à la hâte et aucun coupable identifié. PARFAIT - le dossier est clôturé - Histoire classée. Cela ne peut pas arriver en France - pays des droits de l'homme et une administration exemplaire (on est en sécurité, le combat syndical est protégé chez nous). Allez rassurez-vous, je voulais terminer par une petite note positive.

Aucune inquiétude, nous sommes à la MEL, cela ne peut pas nous arriver. Nous avons la chance d'avoir une RH bienveillante, empathique, des VP à l'écoute, un tas de formations au management, et surtout.... Une volonté du bien-être au travail...

Alors au travail, et arrêtez de vous plaindre (la MEL on l'aime ou on la quitte).

Le RPA nouveau est arrivé !

Avis aux passionnés, ou aux insomniaques- ou à ceux qui préparent leurs concours : la Cour des comptes vient de publier son Rapport Public Annuel qui porte cette fois sur la décentralisation (« ... 40 ans après »).

Pas moins de 572 pages au total, avec les annexes. La cour y fait le constat global d'une **décentralisation non-aboutie** et d'un besoin de clarification des compétences. Elle pointe encore le handicap « d'un trop grand nombre de trop petites communes ». Rien de trop nouveau. Sur les lois EVL et 3DS, et la **possibilité de transférer « à la carte » des compétences facultatives**, c'est plus intéressant : « l'approche fondée sur une intégration communautaire à géométrie variable, traduisant une tendance à la « syndicalisation » d'EPCI considérés comme prestataires des communes plutôt que responsables de compétences intégrées, si elle peut apparaître



comme une réponse pragmatique à l'hétérogénéité des territoires, [est] porteuse de risques. » et un peu plus loin : « Ces évolutions ne contribuent pas non plus à améliorer la lisibilité et la légitimité des EPCI, dont le rôle et les organes de gouvernance et de direction ne sont pas clairement identifiés par les citoyens. » À méditer en cette période où un grand besoin de démocratie locale se fait entendre à nouveau ! Et pour la CGT c'est un retour à l'État protecteur, que nous prônons et non pas d'un arbitre de la mise en concurrence entre nos territoires !

Evuariste le Gaulois
Gaulois décentralisé

La Mel au MIPIM, le salon des spéculateurs immobiliers !

Notre cher Président Castelain s'est rendu comme chaque année en mars au MIPIM de Cannes, où les « marchands de ville » redessinent nos métropoles. Élus locaux et investisseurs mondiaux se retrouvent sur le littoral méditerranéen pour le Marché international des professionnels de l'immobilier. Un « avant-poste » de la financiarisation de la ville qui transforme des pans entiers de nos métropoles en simples actifs immobiliers. Rappelons, qu'à cette occasion, la ligue des droits de l'Homme y a dénoncé une « fabrique mondiale de la spéculation ». Espérons, pour Damien, que le champagne a été bon !



Champagne pour Damien, lentilles pour Julie

Immersion au sein du 53^e Congrès Confédéral de la CGT

La semaine du 27 au 31 mars 2023 a été marquée par le 53^e Congrès de la CGT à Clermont-Ferrand, fief du saint-nectaire et des lentilles du Puy !

Réunissant près de 942 délégués, dont 747 primo-congressistes, le Congrès s'est ouvert dans un climat tendu, de défiance vis-à-vis de l'exécutif sortant.

Mardi 28 mars matin, le Congrès a été suspendu, à l'unanimité, afin de pouvoir prendre part au cortège pour la manifestation contre la réforme des retraites. Lors de la reprise des travaux l'après-midi, le rapport d'activité du précédent mandat a été rejeté par 50,32% des congressistes ! Un revers qui démontre un risque de scission au sein de notre syndicat et un besoin urgent de rassembler.

Mercredi 29 mars, le travail du Congrès a porté sur la définition du document d'orientation et des lignes directrices du futur exécutif. 5763 amendements sont parvenus afin de venir enrichir le document d'orientation et près de 2382 ont été intégrés dans le document amendé transmis aux délégués lors du Congrès. En ce qui concerne la liste de la future CEC (Commission Exécutive Confédérale), c'est non sans mal que le CCN (Comité Confédéral National) a validé, tard dans la nuit du 29 mars, une liste de 66 noms issus d'une liste de 105 candidats, répondant aux critères fixés préalablement par le CCN. Pour information : Le CCN est composé des premiers de rang des fédérations

et des unions départementales.

Jeudi 30 mars, grâce au travail de la Commission des amendements et aux amendements soutenus par certains délégués lors du Congrès, le document d'orientation a été validé à 72,79%. L'après-midi a été consacré à la présentation et la mise au vote de la liste de la future CEC proposée par le CCN. C'est vers minuit que l'issue du scrutin a été révélé aux délégués.

La liste proposée par le CCN a été approuvée par la majorité des délégués puisque qu'aucun candidat n'a reçu 50 % +1 des voix afin d'intégrer la future CEC.

Vendredi 31 mars, après une petite nuit pour les délégués mais surtout pour les membres de la nouvelle CEC et du CCN, c'est donc Sophie Binet qui a été élue Secrétaire Générale de la CGT, épaulée par un bureau de 10 membres (5 hommes et 5 femmes). C'est une première pour notre syndicat qui voit une femme, secrétaire générale de l'UGICT (Union Générale des Ingénieur

Cadre et Technicien) accéder à ce poste. C'est également et surtout une chance pour la CGT puisque Sophie incarne le rassemblement autour d'une ligne claire, notamment dans le contexte actuel de conflit social puisqu'elle a réaffirmé qu'il n'y aurait ni négociation ni médiation concernant la « réforme » des retraites. Le cap est donné, la CGT se recentre et se rassemble, offensive autour d'exigences de rupture écologique et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



Voilà ce qui arrive quand on fait des économies sur les appareils photos

Vive le 53^e Congrès,
Vive la CGT forte et unie !

Julie Vanhecke

53^e
la cgt / **congrès**
du 27 au 31 mars 2023
Clermont-Ferrand



ours

Le CGTinfos est une publication du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille
2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille Tél 03 20 21 23 46 Fax 03 20 21 61 39
Directeur de publication Frédéric Parisot Rédacteur en chef Thierry Duel
Site www.cgt-mel.fr Mail syndicat_cgt@lillemetropole.fr Twitter [@cgt-mel2017](https://twitter.com/cgt-mel2017)
Facebook www.facebook.com/cgtmel Dessins Monsieur Lapin phiip@lapin.org

